N° 2010. — VIIme ANNÉE. 5^cts. Le Numéro 5^cts. Vendredi 8 Juillet 1887.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux: 2, Rue du Marché, 2.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. COURVOISIER, rue du Marché, 2
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

Du 1er Juin 1887 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 1er Juin 1887

Arrivée de	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle ...	5 —	7 02	9 20	1 44	3 20	—	6 07	8 10	10 43
Morteau ..	—	—	9 20	—	3 20	—	6 07	—	10 43
Besançon .	—	—	9 20	—	3 20	—	—	—	10 43
Neuchâtel .	—	7 05	9 50	12 53	—	5 57	—	—	10 08
Genève ..	—	—	—	12 53	—	5 57	—	—	10 08
Bienne. ..	—	8 55	11 47	2 17	—	5 27	—	*)	10 33
Berne ...	—	8 55	11 47	2 17	—	5 27	—	—	10 33
Bâle	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 33

*) Dimanche et fêtes: Départ de Sonceboz 5.55 s. arrivée 7.50.

Départ pr	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle ...	4 —	7 20	9 59	11 55	1 02	3 40	6 07	—	10 43
Morteau ..	4 —	—	9 59	—	—	3 40	6 07	—	—
Besançon .	4 —	—	9 59	—	—	3 40	—	—	—
Neuchâtel .	5 27	—	9 28	—	1 52	—	6 15	8 17	—
Genève ..	5 27	—	9 28	—	1 52	—	—	—	—
Bienne ...	5 05	7 18	10 —	*)	—	3 28	6 35	—	—
Berne ...	5 05	7 18	10 —	—	—	3 28	6 35	—	—
Bâle	5 05	7 18	—	—	—	3 28	—	—	—

*) Dimanche et fêtes: Départ pour Sonceboz midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT: franco pr la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce 75 centimes.

VOTATION POPULAIRE
du 10 Juillet 1887.

Voulez-vous accepter l'Arrêté fédéral du 28 avril 1887, qui apporte une adjonction à l'article 64 de la Constitution fédérale du 29 mai 1874 et d'après lequel la Confédération aura aussi le droit de légiférer sur la protection des dessins et modèles nouveaux, ainsi que des inventions représentées par des modèles et applicables à l'industrie ?

OUI !

— JEUDI 7 JUILLET 1887 —

La Chaux-de-Fonds

Union Chorale. — Répétition, jeudi 7, à 8 ½ h. du soir, au local.

Temple français. — Assemblée populaire, jeudi 7, à 8 ½ h. du soir. Brevets d'invention.

Französische Kirche. — Conferenz betreffend die Abstimmung über den Erfindungsschutz, den 7., Abends 8 ½ Uhr.

Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 8, à 8 ½ h. du soir, au local.

Vereinigte Mænnerchœre. — Gesangstunde, Gesammtchor, Freitag den 8., Abends 8 ½ Uhr, im Café Kunz.

Les brevets d'invention

Nous avons vu dans un article précédent que toute création de l'esprit exige un effort de la part de son auteur, et que ce dernier a droit à la rémunération de son travail. Nous montrerons aujourd'hui que cette rémunération n'est pas seulement un devoir pour la société, mais qu'elle lui procure encore de grands avantages.

La protection des inventions encourage l'esprit d'invention, comme la protection de la propriété foncière encourage la culture du sol et comme la protection des transactions commerciales encourage le commerce. Si l'agriculteur n'est pas assuré de la possession de ses terres et de la libre disposition de ses récoltes, il cessera d'améliorer son sol et restreindra sa culture aux besoins de sa propre consommation. Refusez à l'inventeur la rémunération due à son travail, et vous verrez les inventions se faire rares dans le pays; s'il s'en produit encore, elles seront exploitées en secret ou iront enrichir les pays où elles trouvent une protection légale. Or, les inventions ont une valeur inestimable pour l'industrie moderne, en ce qu'elles lui permettent de fabriquer toujours mieux et à meilleur compte. En effet, à part les produits tout nouveaux, comme par exemple le premier téléphone, les inventions ont pour seul but d'amener l'indusrie à produire davantage ou à produire mieux pour le même prix. Ce but, c'est celui qui est imposé à tout industriel qui veut soutenir la concurrence, et en particulier à l'industriel suisse, qui doit restreindre ses frais de fabrication afin de pouvoir supporter les droits considérables dont ses produits sont frappés à leur entrée dans les pays voisins.

L'utilité et même la nécessité des inventions est reconnue par la plupart des adversaires des brevets; un bon nombre d'entre eux admettent aussi la convenance qu'il y aurait à rémunérer l'inventeur; mais ils s'achoppent aux brevets et préconisent le système de la récompense nationale, qui aurait l'avantage d'accorder à l'inventeur la rémunération à laquelle il a droit, tout en mettant immédiatement l'invention à la disposition de l'industrie. Nous pourrions accepter ce système, s'il était aussi simple à appliquer qu'à formuler; mais il se heurte à deux obstacles insurmontables: l'impossibilité de déterminer exactement la valeur d'une invention, et l'injustice qu'il y aurait à payer des deniers publics une invention dont un petit nombre seulement tireraient un avantage direct.

Il faudrait non-seulement rembourser aux auteurs d'inventions reconnues utiles les frais consacrés par eux à leurs recherches, mais aussi leur assurer un bénéfice proportionné au service rendu à la société. D'après l'enquête officielle anglaise, les études préparatoires et les essais nécessités par l'invention de la charrue à vapeur se sont élevés à 1,250,000 francs; de son côté M. Bessemer a déclaré, dans une note adressée au Congrès de la propriété industrielle de Paris, qu'il avait dû dépenser 500,000 francs pour amener à perfection sa belle invention de l'affinage de la fonte. Comment accorder à de tels inventeurs la récompense méritée sans grever lourdement le trésor public? Et comment déterminer l'importance de la récompense, aussi bien pour les inventions qui révolutionnent l'industrie que pour celles, bien plus nombreuses, qui lui font franchir de modestes étapes dans le sens du progrès.

En accordant un brevet, l'Etat ne dépense pas un liard. Il perçoit, au contraire, une taxe qui le couvre largement des frais occasionnés par le service des brevets. Le brevet lui-même n'accorde à l'inventeur que le droit exclusif de fabriquer ou d'exploiter l'invention pendant un temps limité, dont la durée légale s'élève en moyenne à quinze ans. Si l'invention est sans valeur, l'inventeur en est pour ses frais; il cesse de payer la taxe annuelle et le brevet tombe dans le domaine public; si, au contraire, l'invention donne des résultats avantageux, ceux qui auront intérêt à en profiter payeront à son auteur une certaine redevance pour obtenir de lui l'autorisation de l'exploiter. Personne n'est forcé de se servir de l'objet inventé, et ceux qui comptent en tirer profit sont seuls appelés à faire un sacrifice pécuniaire.

C'est une erreur de croire que les nouvelles inventions s'introduisent plus rapidement sans brevets. Diverses dépositions faites au cours de l'enquête anglaise mentionnée plus haut ont appuyé sur le fait que l'introduction d'une invention dans l'industrie est aussi difficile que son élaboration: l'esprit de routine des fabricants et leur répugnance à faire des installations nouvelles et souvent coûteuses, oppose à l'inventeur des obstacles presque insurmontables, et il faut tout l'intérêt personnel qu'il a à rentrer dans ses déboursés et à tirer profit de son œuvre, pour le porter à chercher sans relâche un homme qui comprenne son idée et qui soit prêt à l'appliquer.

Les inventions étrangères ne parviennent chez nous que longtemps après leur introduction dans les pays où elles sont protégées: leurs auteurs ne cherchent pas à les introduire dans notre pays, car ils savent qu'elles y sont à la merci des contrefacteurs. Si nous avions les brevets, tous les étrangers qui feraient des inventions intéressant nos industries nationales viendraient nous les offrir, tandis que maintenant nos propres inventeurs sont forcés, pour tirer parti de leurs inventions, de les cacher à leurs compatriotes et de les exploiter au dehors, au détriment de notre industrie. C'est l'histoire des machines-outils pour l'horlogerie, qui ont été inventées chez nous, et que la plupart de nos horlogers n'ont connues que par la concurrence des Etats-Unis, où elles ont été importées depuis.

Pour le moment, nous croyons pouvoir conclure de ce qui précède:

1° que la protection des inventions est favorable au développement de l'industrie;

2° que le système des brevets est le mode le plus simple et le plus équitable d'accorder cette protection, et qu'il ne coûte rien à l'Etat;

3° que la prompte diffusion des inventions n'est pas empêchée, mais bien favorisée par les brevets.

Chronique Suisse.

Les Français à Berne. — Les Français habitant Berne célébreront, suivant l'usage, la fête du 14 juillet. Il y aura banquet, concert, illumination et même feux d'artifices. Plusieurs sections de la Suisse romande enverront des délégués à la fête qui revêtira ainsi un caractère particulier.

Le marquis d'Heilly, le nouvel attaché militaire de l'ambassade de France, est attendu pour le 15 juillet. C'est à cette époque que le commandant Sever (dont on a annoncé prématurément le départ) quittera Berne définitivement, pour aller à Bourges où il est appelé en qualité de chef d'état-major de la 16e division d'infanterie.

Manœuvres d'automne. — Le Conseil fédéral a chargé M. le colonel Wieland et M. le major Ruffy d'assister cet automne aux grandes manœuvres de l'armée française.

M. le colonel-brigadier Schweizer et M. le major de cavalerie Moilliet se rendront aux manœuvres italiennes.

Adresses abrégées sur les envois postaux. — *(Comm.)* — Il arrive, comme on le sait, fréquemment, que des maisons de commerce emploient pour leurs correspondances télégraphiques des adresses spéciales abrégées qui ne correspondent pas au nom réel du destinataire.

Un cas spécial nous a fourni la preuve que le même mode se pratique pour les mandats télégraphiques.

Quoiqu'allant de soi que des mandats-poste — ordinaires et télégraphiques — ne peuvent pas être payés à une adresse fictive, nous jugeons néanmoins utile de rendre les offices de poste et le public tout spécialement attentifs à l'inadmissibilité de ce procédé.

Les mandats-poste, de même qu'en général tous les envois postaux (à l'exclusion des correspondances ordinaires, non inscrites, adressées poste restante et dont l'adresse peut consister en

initiales seulement) qui ne portent qu'une adresse abrégée dans le sens susindiqué doivent, en tout cas, être considérés comme non distribuables et être traités en conséquence.

La Direction générale des postes.

Tir fédéral allemand. — Noms des Suisses ayant fait des coupes, mardi 5 courant.

Coupes de campagne : MM. Ariste Robert, Chaux-de-Fonds ; Schmidlin, Tavannes ; Charles Krusi, Zurich ; Perrin-Hartmann, Colombier ; J. Lendi, Coire.

La catastrophe de Zoug.

Les dépêches reçues hier étaient si laconiques qu'il ne nous a pas été possible de savoir, au moment où nous mettions sous presse, si la catastrophe s'était produite mardi soir, ou pendant la nuit, ou mercredi matin.

Aujourd'hui nous pouvons donner des détails plus précis, que nous fournit un supplément du *Vaterland*, de Lucerne, consacré à cette effroyable catastrophe :

« Depuis plusieurs jours on remarquait, dans le quai nouvellement construit (il a coûté jusqu'ici environ 120,000 francs), des fissures assez nombreuses. Mardi après midi elles devinrent plus apparentes. A 2 ½ heures on vit subitement le lac bouillonner à cet endroit ; le mur se fendit près de la maison du pêcheur Speck, une profonde crevasse se forma dans le quai et aussitôt après la partie extérieure tomba dans le lac, entraînant une bande de terrain d'environ 80 pieds de long sur 30 de large.

On s'empressa d'accourir. Six ou huit personnes sortirent du café Spillmann, placé tout près. Dans le nombre le tenancier lui-même, avec son petit garçon de 4 ans. Tous deux furent engloutis dans l'abîme. Mme Spillmann vit la catastrophe de sa fenêtre. Aucun secours n'était possible. Les autres spectateurs purent s'échapper à grand peine.

Tout à coup un nouveau craquement se produisit. Une hutte de pêcheurs — dont le propriétaire, M. Schmidt, fabricant de brosses, parvint à s'échapper — une maison habitée et une petite baraque s'enfoncèrent avec environ 40 pieds carrés de terre.

Le pont d'embarquement des bateaux fut arraché d'un seul coup, et le bateau à vapeur qui s'y trouvait fut lancé de 50 à 100 mètres en avant dans le lac, au moment même où les passagers allaient s'embarquer.

Le pêcheur Speck et un de ses aides s'approchaient, vers 4 heures, du théâtre du sinistre, chacun avec un canot. Les deux canots furent engloutis par le tourbillon. Speck revint sur l'eau avec son canot, s'y tint cramponné et parvint à se sauver, mais son aide ne reparut pas. En même temps disparaissaient trois enfants d'une famille Huber, précipités au lac pendant leur sommeil. Mme Huber et l'aîné de ses enfants sont sauvés.

La femme Kleinmann, âgée d'environ 40 ans, voulut chercher son linge qui se trouvait dans un petit bateau à l'ancre, près du quai. Elle fut précipitée dans le lac et périt.

A ce moment M. le docteur Schmid, ancien conseiller des Etats, M. le major Uttinger, M. le conseiller national Keiser et M. le président C.-C. Weiss, qui sortaient d'une séance du conseil de paroisse, se sont trouvés dans le plus grand danger.

C'est alors que les corps de sauvetage arrivèrent et formèrent un cordon pour éloigner le public. Dans trois ou quatre des maisons les plus menacées du faubourg on sauva les meubles et le bétail. Malheureusement on crut que les autres maisons étaient à l'abri et on ne fit rien pour les évacuer.

Ce travail de sauvetage dura deux heures. On chargeait les objets sauvés sur des chars et on les envoyait à Bergen, traînés par le bétail ou par des chevaux.

A 7 heures les glissements recommencèrent et c'est alors que se produisit la grande catastrophe. On vit tout d'un coup l'une des voitures chargée de meubles s'enfoncer lentement. Trois hommes s'y trouvaient. M. M. U. leur cria : « Sauvez-vous ! » Tous trois sautèrent en bas et parvinrent à fuir à temps, de même que la plupart des personnes présentes. D'autres, qui avaient forcé le cordon, paraissent avoir péri à ce moment.

Quinze maisons et environ dix baraques disparurent dans les flots. Parmi ces bâtiments, il faut citer le Zürcherhof, hôtel de quatre ou cinq étages ; le café Wassmer, où se trouvaient huit ou dix personnes ; les habitations du sellier Kaufmann, du pêcheur Speck, de M. Xavier Waller, du boulanger Moos.

Il subsiste seulement un pan de mur du Zürcherhof. Des autres maisons, on ne voit à la surface de l'eau que des poutres et une partie du toit.

La rue s'est effondrée en même temps sur une longueur de 150 mètres.

Un menuisier Netzer, Lucernois, a sauté depuis le second étage de la maison Speck et est parvenu à se sauver. Speck lui-même, qui avait eu tant de peine à échapper avec son canot à 4 heures, se trouvait justement dans sa maison ; il a sauté du premier étage et est encore parvenu à fuir.

Des sous-officiers, revenant de la fête de Lucerne, ont organisé le premier service de sûreté. Ensuite sont arrivés les pompiers, qui ont fait évacuer les rues et ont continué le sauvetage du mobilier.

Une partie d'entre eux ont essayé de se porter en bateau au secours des naufragés ; mais quand il fut certain que plusieurs maisons étaient encore menacées, leur commandant les rappela. Quelques-uns des hommes occupés au sauvetage du mobilier n'ont pu qu'à grand'peine se mettre à l'abri lors du second glissement. Si celui-ci s'était produit vingt-cinq ou trente minutes plus tôt, une trentaine de pompiers et plus de cent personnes auraient péri.

Après 7 heures, comme le danger augmentait, on a fait appeler de Baar des militaires. A 10 ½ heures, soixante-dix hommes du contingent de cette commune relevèrent les pompiers.

A 11 heures, troisième effondrement.

Cette fois, trois maisons s'engloutirent dans le lac ; celles du charron Schwerzmann, du menuisier Paul et du cordonnier Zürcher.

La façade des six maisons qui se trouvaient près de la Cave italienne a été démolie.

Dans le faubourg, vingt-cinq à vingt-sept maisons ont été englouties. Il en reste un même nombre debout, mais elles ont été naturellement abandonnées par tous leurs habitants. En dehors de la rue du faubourg, quantités de bâtiments sont évacués parce qu'ils sont encore menacés. Le mobilier des maisons restées debout doit être transporté ailleurs aujourd'hui, si la situation le permet. Tous les objets de valeur qui se trouvaient dans l'hôtel du gouvernement, — un bel édifice qui a coûté 250 à 300,000 francs, — ont été mis en sûreté à la poste pendant la nuit.

Hier mercredi est arrivé le contingent de Cham, mis sur pied.

M. le major Kaiser, député aux Etats, a pris le commandement de la place.

Deux élèves français du gymnase ont disparu.

On dit aussi que deux Pères capucins ont péri dans les flots, mais cette nouvelle mérite confirmation.

Au moment où nous écrivons, on nous informe que la maison voisine de la gare dont la façade était démolie vient de s'effondrer tout entière. Les mouvements du terrain continuent.

M. le professeur Heim est sur le théâtre du sinistre.

Nous nous résumons : 25 à 27 maisons sont détruites et probablement 30 personnes ont péri. 600 personnes sont sans asile.

Le dommage dépasse un million. »

*

Une dépêche de Zoug à la *Gazette de Lausanne* ajoute ceci :

« Au moment du troisième glissement, à 11 h. du soir, on a crié : *Die ganze Stadt sinkt ein!*

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 174

LA

FILLE MAUDITE

PAR

EMILE RICHEBOURG

TROISIÈME PARTIE

LA COMTESSE DE BUSSIERES

D'ailleurs, vous avez été son père, il vous aime; autrement il serait ingrat; et il a du cœur, et il est bon... Mon Dieu, qu'il me tarde de le voir, de le serrer dans mes bras ! Autrefois, quand vous veniez à Arfeuille, que vous me parliez de lui, une émotion extraordinaire s'emparait de moi; il me semblait que quelque chose de délicieux pénétrait doucement dans mon cœur. Vous le rappelez-vous, Greluche, plusieurs fois je vous ai demandé de me l'amener?

— C'est vrai, madame la comtesse.

— Sans le connaître autrement que parce que vous me disiez de lui, je l'aimais déjà, ce cher enfant. Ah ! j'étais loin de me douter. C'est la Providence qui vous a envoyé à Arfeuille, Greluche. Comme dans tout ce qu'il fait, Dieu fait éclater sa sagesse et sa puissance ! Dites-moi, mon ami, il est grand, n'est-ce pas, il est beau ? Oh ! il doit ressembler à son père.

— Je ne sais pas s'il ressemble à son père, madame la comtesse; mais, tout à l'heure, en contemplation devant ce portrait, je croyais le voir lui-même.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Vous en êtes sûr, il ressemble au comte de Bussières ?

— D'une façon merveilleuse, madame la comtesse.

— Et vous disiez que rien ne prouvait qu'il fût notre fils ! s'écria-t-elle avec une joie indicible.

La porte s'ouvrit et le comte de Bussières entra dans le salon.

XIX

Le petit-fils.

La comtesse courut à son mari, le prit par la main et, l'amenant au milieu du salon :

— Monsieur le comte, s'écria-t-elle d'une voix vibrante, les yeux étincelants de joie, nous ne sommes plus seuls au monde, votre nom ne s'éteindra pas, il nous reste un enfant, un fils !

Le comte regarda sa femme avec une douloureuse surprise; il crut un instant qu'elle avait perdu la raison.

— Ah ! vous ne pouvez pas me croire, reprit-elle, c'est un miracle que Dieu a fait pour nous, monsieur le comte.

— Au nom du ciel, expliquez-vous, dit le comte d'une voix tremblante.

— Vous allez me comprendre : lorsque la pauvre Lucile s'est enfuie de la maison de son père, elle allait être mère.

— Alors, alors ?...

— Son enfant existe, monsieur le comte, il est à Paris; c'est ce brave et honnête homme qui l'a élevé. Ah ! vous pouvez le remercier, car il a été à la hauteur de la mission que la Providence lui a confiée; grâce à son travail, à son dévouement, le pauvre orphelin a reçu une éducation distinguée; il en a fait un homme digne de nous.

Vous dire comment Jérôme Greluche a recueilli l'enfant sur une route, il y a plus de treize ans, comment il a découvert qu'il était le fils d'Edmond et de Lucile, serait trop long à vous raconter en ce moment. Toutes les preuves existent, monsieur le comte, le doute n'est pas possible.

— Je vous crois, je vous crois ! s'écria le comte éperdu.

— Savez-vous à qui ressemble cet enfant qui nous est rendu, le fils d'Edmond de Bussières ? reprit la comtesse; à vous, monsieur le comte, à vous.

— En regardant monsieur le comte, je retrouve encore mieux la ressemblance que sur le portrait, dit Greluche, les yeux fixés sur M. de Bussières.

Le comte était sous le coup d'une émotion bien naturelle, tous ses membres tremblaient. Soudain il se redressa et sa physionomie prit une expression indéfinissable. Ses yeux semblaient jeter des étincelles.

— Un fils ! un fils ! s'écria-t-il avec une sorte de délire; ah ! en ce moment, seulement, je vois que Dieu peut me pardonner !

Puis, s'emparant des mains de la comtesse, il les embrassa avec transport.

— Je ne croyais pas que mon cœur pût encore éprouver de la joie, dit-il.

La comtesse était radieuse.

— Dieu a vu votre repentir, répliqua-t-elle, il a entendu nos sanglots, il a compté nos larmes et il a dit : «Ils ont assez souffert.»

— Qu'il soit béni ! s'écria le comte.

Puis se tournant vers Greluche :

— Votre fils adoptif sait-il qu'il est le petit-fils de la comtesse de Bussières ? demanda-t-il.

— Il le sait, répondit Greluche.

— Alors; pourquoi n'est-il pas avec vous ?

— Monsieur le comte...

La comtesse prit vivement la parole.

— Je vais vous le dire : Edmond, — Lucile a donné à son enfant le nom de son père, — Edmond sait aussi qu'il est né en dehors du mariage. Les preuves écrites qu'il est notre fils, les seules qui existent, se trouvent dans ces papiers que Greluche vient de me remettre en son nom. Loin de vouloir s'en servir, il nous les abandonne. Il ne veut pas admettre, en cette circonstance, qu'il y ait des droits autres que ceux que donnent nos lois civiles; enfin, il croit être pour nous un étranger.

(A suivre).

Tout le monde s'est mis à courir; les uns pour se sauver, les autres pour aller voir sur le théâtre de la catastrophe ce qu'étaient devenus ceux des leurs qui s'y trouvaient. La ville, couverte d'un épais nuage de poussière, était en proie à un effarement indescriptible.

On croit que 20 personnes se trouvaient dans le *Zürcherhof* au moment où il s'est effondré.

L'hôtel du gouvernement s'est crevassé et se trouve en danger.

Le lac s'est avancé jusqu'à environ 30 mètres de la gare; le dernier train de hier n'a pu y entrer; il s'est arrêté à la gare des marchandises.

Toute l'élite du contingent cantonal est mise sur pied.

Il est impossible de dire exactement le nombre des victimes, qui peut être de 50 à 100.

On peut s'attendre à de nouveaux glissements. Aussi toute la population du faubourg a-t-elle fui. Un cordon de troupe entoure la partie menacée.

*

Rappelons que le 4 Mars 1435, à la suite d'un orage terrible, la « Rue basse » de Zoug, qui comptait 26 maisons et leurs dépendances, disparut dans le lac, avec le mur d'enceinte et ses tours. Plus de 60 personnes y perdirent la vie, entr'autres le landamman Collin et le chancelier Wickart. Quelques maisons eurent le même sort en 1504 et en 1795.

Nouvelles étrangères.

France. — La Commission de l'armée vient de subir un échec à la Chambre des députés, à propos de l'art. 49 du projet de loi militaire.

Aux termes de cet article, les jeunes gens qui, après deux ans de service sous les drapeaux, obtiendront un certificat constatant qu'ils ont une éducation et une instruction militaires suffisantes, pourront être renvoyés en congé illimité dans leurs foyers, selon une proportion qui sera fixée par le ministre de la guerre.

N'était-il pas à craindre, avec cette disposition, que, sous l'influence de la pénurie du budget, le gouvernement ne soit tenté de transformer le service de trois ans en service de deux ans?

M. Laisant, rapporteur, défend cet article vivement attaqué par plusieurs orateurs.

M. le général Ferron, ministre de la guerre, monte à la tribune et fait un exposé très clair de la situation de l'armée et de ses effectifs si la loi est votée. Puis il déclare, en terminant, que si l'art. 49 est voté il n'en fera jamais usage. — (Applaudissements sur tous les bancs. — L'animation est très grande dans la salle.)

Finalement l'art. 49 est repoussé par 319 voix contre 223.

A la suite de ce vote M. Laisant a donné sa démission de rapporteur et de membre de la Commission de l'armée.

— A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, M. le président de la République a, par plusieurs décrets rendus sur la proposition du ministre de la guerre, accordé des grâces, commutations ou réductions de peine à 1,148 condamnés, détenus dans divers établissements pénitentiaires militaires ou civils en vertu de jugements prononcés contre eux par des conseils de guerre.

Allemagne. — Les ursulines, expulsées de Breslau au cours du Kulturkampf, ont reçu l'autorisation de rentrer dans cette ville, en vertu de la dernière loi politico-religieuse votée par les Chambres prussiennes.

ALSACE-LORRAINE. — Le tribunal correctionnel de Metz a condamné mercredi M. Frankeiser, journalier à Hédange, à un an de prison pour crime de lèse-majesté, et M. Flamme, journalier à Chieulles, à un mois de prison et à 20 marcs d'amende pour avoir chanté la *Marseillaise* dans un débit de Saint-Julien-lez-Metz.

M. Hody, journalier à Sarreguemines, a été arrêté pour avoir chanté la *Marseillaise*.

Un arrêté d'expulsion a été lancé contre M. Merciol, de Moulins-les-Metz, qui avait opté pour la France. Son fils sert dans l'armée française. Un délai de huit jours lui a été accordé pour quitter l'Alsace-Lorraine.

Belgique. — Une violente explosion de naphte s'est produite mercredi soir à Anvers chez un droguiste de la rue Large. Toute la maison s'est effondrée et les débris sont en feu. Huit personnes ont été ensevelies sous les décombres. Le droguiste et sa femme ont été grièvement blessés.

Nouvelles des Cantons.

VAUD. — Le 8me grand tir annuel du Stand de Bex aura lieu les 8, 9 et 10 courant. La valeur des prix, primes et répartitions s'élève à plus de fr. 10,000.

— Le *Messager des Alpes* annonce la remise de bilan d'un commerçant d'Aigle dont le passif serait, d'après des *on dit*, considérable. Cette remise de bilan en aurait entraîné d'autres et serait ainsi la cause d'un vrai désastre financier pour la contrée.

Frontière française

Besançon. — Hier, mercredi, un nommé Dewitte-Keller, âgé de 44 ans, qui vivait en mauvaise intelligence avec sa femme, a assassiné celle-ci d'un coup de canne à épée. Mme Dewitte vivait avec ses enfants, un garçon de 21 ans, une fille de 17 et une fillette de 3 ans et demi. De son premier mariage la victime avait un fils qui est actuellement sous-officier d'administration au Tonkin.

L'assassin a été arrêté.

Chronique neuchâteloise.

*** *Môtiers.* — Depuis le 1er juillet courant, le drapeau blanc flotte sur les prisons de Môtiers.

*** *Chambrelien.* — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que les « gracieux tenanciers » du buffet de Chambrelien, qui débitaient de si « excellentes consommations », ont fait place à des personnes un peu plus convenables. On annonce, en effet, que M. Albert Roth, au Valanvron, a obtenu la concession du buffet de Chambrelien, pour une durée de quinze ans.

Le nouveau buffet sera reconstruit encore cette année, de manière à pouvoir être exploité au commencement de l'année prochaine. Pendant la période de construction et à partir du 6 août prochain, M. Roth desservira le buffet actuel.

Chronique locale.

*** *Fête des promotions.* — La fête de notre jeunesse scolaire est fixée au samedi 9 juillet. Les élèves sont convoqués dans leurs salles respectives pour 7 1/4 h. du matin. La réunion des classes se fera devant chaque collège à 7 1/2 h. et l'organisation générale aura lieu tôt après, pour le temple français, sur la terrasse du Collège industriel, pour le temple allemand derrière le Collège primaire et enfin pour le temple indépendant sur la terrasse sud du même Collège. Départ à 8 1/2 heures.

Le cortège général passera par la rue Champêtre et la rue Léopold-Robert. Bifurcation devant la Fleur-de-Lis. Les classes qui vont au temple allemand et au temple indépendant prendront à gauche par la rue Neuve, la Place Neuve, la rue du Premier-Mars et du Progrès. La tête du cortège, continuera par la rue Léopold Robert, la rue Fritz Courvoisier et la rue de la Cure pour se rendre au temple français. En cas de mauvais temps, les classes iront à leur destination par le plus court chemin.

(*Communiqué.*)

Note de la rédaction. — Le programme est le même que celui des années précédentes; dans celui du Temple français nous remarquons la *Cantate de Grandson*, de H. Giroud, chantée par les élèves, sous la direction de M. Paul D'Or, professeur.

*** *Commission d'éducation.* — La Commission d'éducation, réunie mercredi soir au collège industriel, a adopté une modification au règlement organique de l'école de gravure, puis elle a procédé aux nominations suivantes :

1° M. L. Saladin, comme directeur de l'école industrielle pour une nouvelle année.

2° Mlle Louise Robert-Tissot, au poste de 1re classe n° 3. — Mlle Fanny Mermod, au poste de 2e n° 4. — Mlle Marie Ducommun, au poste de 3e n° 6, en remplacement de Mlle Louise Robert-Tissot. — Mlle Anna Ducommun, au poste de 6e n° 6, en remplacement de Mlle Mermod. — Mlle Adèle Chatain, au poste du Valanvron, en remplacement de Mlle Marie Ducommun.

3° M. Donat Fer, président de l'administration du contrôle, comme membre honoraire du comité de l'école d'art.

4° M. Charles Piaget, à Genève, comme maître pratique à l'école de gravure.

5° M. H. Brandt-Juvet, membre de la commission d'éducation, comme membre du comité des cadets.

6° M. Séb. Mayer, professeur de musique, comme instructeur provisoire de la musique du corps des cadets.

*** *Cours de cuisine.* — L'examen pratique du cours de cuisine, donné dans notre localité, a eu lieu aujourd'hui dans les locaux de l'école industrielle, mis à la disposition du comité pour l'organisation de ce cours.

Dernier Courrier.

Berne, 7 juillet. — Le président de la Confédération, M. Droz, a exprimé à la ville de Zoug, par télégramme, les vives sympathies des autorités fédérales dans le malheur qui l'a frappée.

Le gouvernement de Zoug a avisé le département militaire fédéral qu'une levée des troupes zougoises était nécessaire. M. le conseiller fédéral Deucher, qui remplace M. Hertenstein absent, a immédiatement donné l'autorisation nécessaire.

D'après les dernières nouvelles de Zoug, 34 bâtiments seraient détruits; 263 personnes sont sans asile; 38 autres habitations ont dû être évacuées.

Une foule énorme de curieux est accourue à Zoug.

Genève, 7 juillet. — Un tir d'essai aura lieu au Stand fédéral, dimanche 10 juillet. Distance 300 mètres.

— Hier les professeurs et étudiants de l'Université de Genève se sont réunis dans la grande salle de l'Aula pour fêter le 70e anniversaire de la naissance et le 40e anniversaire de l'appel au professorat de M. Carl Vogt.

Le soir un commers animé réunissait professeurs et étudiants dans les salles de la brasserie Rohrer où M. C. Vogt a été l'objet d'unanimes manifestations de sympathie.

M. le professeur Vogt a été appelé à Genève en 1852.

Leipzig, 7 juillet. — Le procureur général Tessendorf, dans son réquisitoire, a appuyé sur la nécessité de donner une grande publicité au procès, la presse française ayant montré un grand acharnement au moment de l'affaire Schnæbelé.

« Il faut remarquer, a-t-il ajouté, que la police française des frontières est toujours occupée à favoriser, même à créer des trahisons contre l'Allemagne. »

Le jugement sera probablement rendu vendredi à midi.

Roubaix, 7 juillet. — Un triple assassinat a été commis à Roubaix. Une dame Merchie, âgée de 30 ans, son fils de 4 ans et sa nièce de 13 ans, ont été tués à coups de couteau.

L'assassin présumé, un jardinier, qui logeait chez la dame Merchie, a pris la fuite.

Madrid, 7 juillet. — Les troubles ont recommencé à Valence. La troupe a dû tirer sur les émeutiers. Un émeutier a été tué un autre a été blessé.

Paris, 7 juillet. — Certains journaux estiment que le rejet de l'art. 49 du projet de loi militaire, rend celle-ci inapplicable, et que par celà même l'œuvre de la commission de l'armée est complèment démolie.

— Le comité lyonnais de la Ligue des patriotes a décidé de donner sa démission parce que l'intérêt supérieur de la France et de la Ligue interdit de suivre désormais le comité de Paris dans une voie où elle a engagé et compromis l'association. Le comité a l'intention de se reconstituer en fédération patriotique du sud-est.

New-York, 7 juillet. — Le village de Clarendon, dans le comté de Waren (Pensylvanie), a été presque entièrement détruit par les flammes.

Les pertes sont estimées à 2 millions 500,000 francs.

☛ Chaque soir, dès **7** heures, on peut se procurer **L'Impartial** au magasin de tabacs et cigares de M. **Julien Jeanneret**, rue de la Balance, **16**.

Variétés.

A propos de bottes.

Les « petons » de la Parisienne ont une réputation universelle et bien méritée. Il faut avoir vu de près les piédestaux invraisemblables sur lesquels sont érigées les femmes anglaises et allemandes, pour se rendre compte du charme que l'on peut éprouver à regarder voleter le long des trottoirs ces mignonnes extrémités qui semblent posséder des ailes, comme les pieds de Mercure, messager des dieux.

Toute française a indistinctement la coquetterie de son pied. L'art de se bien chausser est chez nous un art national. Même les filles du peuple ont avant tout le soin de parer et de montrer avec avantage leur pied cambré. « Le pied conduit à tout, » a déclaré Musset, si je ne me trompe. C'est par la découverte adroite du bas d'une jambe que s'ébauche plus d'un roman dont le dénouement s'achève à la mairie.

Et, dans ces chaussures multiformes, que de variétés à observer !... Depuis le soulier plat, sévère et discret, en honneur au noble faubourg, jusqu'à la pantoufle aux hauts talons des demoiselles de brasserie !... En vérité, le philosophe pourrait s'écrier : « Dis-moi comment tu te chausses, et je te dirai qui tu es. »

Oui, la bottine a son éloquence, parfois joyeuse et sans vergogne, d'autrefois grave et triste. Oyez plutôt, car c'est une sorte de confession que je commence ici.

Par une belle après dîner, où nous fumions des cigarettes sur le boulevard, mon ami B... et moi, il nous arriva de découvrir une jeune fille splendide qui passait, — cela se voit tous les jours, — longeant les boutiques.

Quand je dis « splendide », je fais allusion à la taille, au visage et aux cheveux de celle qui causait notre émoi, car sa toilette était des plus simples. Mais Diane en robe d'indienne serait toujours Diane. — « Oh ! s'écria B..., qui est peintre, la merveilleuse tête de modèle ! Abordons-la. »

Nous étions déjà lancés à sa poursuite. En approchant, chacun de nous faisait *a parte* ses observations, si bien que lorsque nous fûmes tout près d'elle, ce fut à qui de nous deux cèderait la parole à l'autre.

La jeune fille poursuivit son chemin sans nous regarder. Son costume était pauvre. Pourtant il nous semblait qu'avec une semblable beauté, elle aurait pu porter des robes couleur soleil. Son maintien restait grave. B... n'osait l'aborder. Comme nous l'observions plus minutieusement, nous vîmes que ses pieds ineffablement petits flottaient dans des chaussures trop grandes — et éculées.

Cette dernière coquetterie de la Parisienne, elle ne l'avait même pas ! Au détour d'une rue, elle nous aperçut et, remarquant que malgré nous, nos yeux restaient obstinément fixés sur ses affreuses chaussures, elle nous lança un fier regard qui disait clairement :

— « Si je voulais !... »

Nous avions compris ce muet langage. Une émotion singulière nous étreignit.

— Mon cher, me dit B... avec un accent que je ne lui connaissais pas, si comme moi tu as une sœur, chapeau bas ! Voici l'honneur qui passe !

Et nous nous découvrîmes respectueusement devant cette vaillante qui pressait le pas sans comprendre, mais un peu inquiète de notre allure.

Note pour les observateurs de l'avenir :

A Paris, en 1887, l'honneur est généralement assez mal chaussé.

(Globe illustré.) MELANDRI.

ALIMENTATION d'EAU de la Chaux-de-Fonds.

ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX AU 30 JUIN 1887.

	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Devis		DÉPENSES faites à la fin de Mai		DÉPENSES faites en Juin		DÉPENSES faites à la fin de Juin		OBSERVATIONS
		Francs	Ct.	Francs	Ct.	Francs	Ct.	Francs	Ct.	
1	Prise d'eau, y compris les vannes, l'aqueduc voûté et le déversoir	35,000	—	26,194	80	1,008	70	27,203	50	La dépense faite en juin concerne les travaux de défense contre l'Areuse.
2	Aqueduc d'amenée de l'eau motrice, entre le déversoir et la galerie de Brot, longueur totale 221=30	31,500	—	20,245	15	4,772	60	25,017	75	Les maçonneries sont achevées, à l'exception de 10 mètres en longueur à l'entrée de la galerie de Brot. Les enduits en ciment restent à faire sur 90 mètres de longueur.
3	Galerie de Brot, longueur 630 mètres	90,000	—	47,777	—	5,909	15	53,686	15	Les travaux d'excavation sont faits sur 591 mètres ; avancement en juin, 54 mètres. Selon toute probabilité la galerie sera percée dans le mois de juillet. Les travaux de revêtement ont été recommencés.
4	Bassin de distribution	5,000	—	1,455	95	—	—	1,455	95	
5	Conduite de l'eau motrice sous pression	19,500	—	1,032	--	221	35	1,253	35	Dépense faite pour travaux de terrassements.
6	Bâtiment des turbines pour 4 jeux de pompes, fondations pour 7 turbines	90,000	—	73,265	65	8,417	40	81,683	05	Les travaux de maçonnerie, à l'exception des enduits extérieurs et d'une partie du mur de soutènement, sont achevés, ainsi que les charpentes et la couverture.
7	Galerie d'arrivée et de décharge et fossé d'écoulement des eaux de sources	10,000	—	5,752	10	—	—	5,752	10	Les maçonneries du fossé d'écoulement restent à faire.
8	Travaux de captation et conduite d'amenée des eaux potables	60,750	—	34,034	45	12,029	05	46,063	50	Les travaux de captation proprement dits sont terminés. Pour l'amenée des eaux, il reste encore à faire environ 80 mètres de longueur d'aqueduc et 20 mètres de galerie en souterrain.
9	Conduite ascensionnelle, galeries souterraines et terrassements	46,250	—	24,499	70	5,739	—	30,238	70	Dans la galerie ascensionnelle, il reste encore à faire le revêtement sur 30 mètres, et dans la galerie sous la route sur 18 mètres.
10	Galerie de Jogne, longueur prévue 740 mètres	75,000	—	49,385	85	2,665	01	52,050	86	Le percement de la galerie s'est effectué le 17 juin ; elle a une longueur totale de 768 mètres. L'augmentation provient du déplacement de l'axe après l'établissement du devis. On a percé à l'attaque nord 422=80 ; à l'attaque sud 345=70. Les parachèvements et élargissements sont déjà bien avancés.
11	Aqueduc Jogne - Corbatière	380,000	—	159,742	45	56,995	15	216,737	60	L'aqueduc est fait sur 8140 m. ; avancement en juin 2400 mètres. Le manque d'eau occasionne des retards et des frais exceptionnels à l'entrepreneur. La pose du syphon de la Combe des Cugnets est achevée. Le syphon de la Combe des Fontaines sera terminé dans quelques jours.
12	Galerie de la Corbatière, longueur 1090 mètres.	110,000	—	64,257	66	5,149	87	69,407	53	Avancement total fin Juin 986 m. Travail de percement exécuté en juin 50 m. La roche est assez avantageuse aux deux attaques et une ventilation modérée suffit. Il y a donc lieu d'espérer que les 100 m. de galerie qui restent à faire, pourront être percés dans l'espace de deux mois au plus. On continue les travaux de revêtement du côté nord.
13	Syphon des Crosettes, longueur 1400 mètres	45,000	—	—	—	24,121	27	24,121	27	La dépense concerne essentiellement l'approvisionnement en tuyaux qui sont tous à la gare. Les tuyaux de creusage sont à peu près terminés sur une longueur de 225 m.
14	Réservoir du Foulet, contenance environ 4700 mètres³	130,000	—	49,490	55	23,527	20	73,017	75	Les travaux ont été favorisés par le beau temps ; murs et voûtes ont bien avancé et on a commencé les enduits sur ces dernières. Depuis le commencement du mois de juin le sable est mise en mouvement par la locomobile installée aux Crosettes ; la force est transmise par l'électricité.
15	Canalisation en fonte pour la distribution en ville, longueur 21,000 mètres.	350,000	—	86,976	60	46,988	10	133,964	70	Les travaux de canalisation sont à peu près terminés sur longueur de 6300 mètres. Ce sont surtout les tuyaux de gros calibre qui sont posés ; la pose des petits tuyaux avancera plus rapidement. La galerie sous le remblai du chemin de fer au bout supérieur de la rue de l'Hôtel-de-Ville sera percée dans quelques jours.

Chaux-de-Fonds, le 5 Juillet 1887.

(Communiqué.)

A L'OCCASION DES PROMOTIONS

AU MAGASIN DE CHAUSSURES F. RAUSS

5, rue du Grenier 5.

Reçu un grand assortiment de **CHAUSSURES fines et ordinaires** pour fillettes, jeunes garçons et enfants. Genres les plus nouveaux et des premières maisons de Paris.

CHAUSSURES PINET

Spécialité de **BOTTINES chevreau glacé.**

Egalement toujours bien pourvu en **CHAUSSURES** de tous genres pour dames et messieurs.

Je saisis cette occasion pour me recommander pour la **CHAUSSURES sur mesure,** ainsi que pour les **Raccommodages,** qui tous deux seront exécutés avec le plus grand soin. 5631-3

PRIX AVANTAGEUX

VENTE DE DOMAINES

situés à la

Joux Perret et aux Eplatures.

Les héritiers de M. Isaac-Henri VEUVE-GABUS et de Mme Mélanie VEUVE-GABUS, née RENARD, à la Chaux-de-Fonds, exposeront en vente aux enchères publiques, pour sortir d'indivision, les immeubles suivants :

I. Un **bien-fonds** situé à la Joux-Perret 11, près la Chaux-de-Fonds, avec 2 maisons sus-assises, assurées contre l'incendie pour la somme de 7400 fr., un grand pâturage boisé et un terrain en nature de pré, jardin et place, d'une contenance totale de 144,865 mèt. ². Le tout formant les articles 1598 et 1599 du cadastre de la Chaux-de-Fonds.

Il existe sur ce bien-fonds une assez grande quantité de bois dont l'exploitation peut avoir lieu immédiatement.

II. Un **bien-fonds** situé au Foulet, lieu dit « la Combe à l'Ours », municipalité des Eplatures, comprenant quatre bâtiments, assurés contre l'incendie pour la somme de 11,700 fr., un pâturage boisé et du terrain en nature de pré et de jardin. Le tout d'une contenance de 227,656 m², formant les articles 220 et 221 du cadastre des Eplatures.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds le **samedi 16 juillet 1887,** dès 2 heures après midi.

S'adresser pour voir les immeubles à M. J.-Ed. **Humbert-Prince,** notaire, rue Fritz-Courvoisier 21, et pour les conditions de la vente au notaire M. E.-A. **Bolle,** rue Fritz-Courvoisier 5, à la Chaux-de-Fonds. 5559-2

MATÉRIAUX de construction :

Tuyaux en grès, Planelles de tous genres, Ciments, Chaux, Gypses, etc. Bonne et belle marchandise. **Vente à des prix avantageux.**

T. SPONAGEL.

Chantier, **vis-à vis les Armes-Réunies.**

4666-7

M. Marc Blum fait savoir au public qu'il achète et vend toutes espèces de meubles d'occasion. — Il offre à vendre, à un prix avantageux : Potagers, plusieurs lits, dont un complet, plusieurs tables de nuit, table à ouvrage, berce, banque, vitrine, 1 belle et grande malle, etc., etc. — S'adresser rue du Premier Mars 14. 5323-3

GRAND BAZAR PARISIEN

Place du Marché, 5678-1

CHAUX-DE-FONDS

A l'occasion des Promotions

Reçu un grand choix de **LINGERIE, BONNETERIE, BAS** et **CHAUSSETTES** depuis **25 cent., GANTS blancs** et **MITAINES** pour dames et enfants, **OMBRELLES** en tous genres, **Colliers, Eventails** et **Bonbonnières** toujours à des prix **défiant toute concurrence.**

Chevaux. On prendrait encore quelques chevaux en pension, à l'écurie attenante à l'HÔTEL DE L'AIGLE, Chaux-de-Fonds.

4268- **Jean GYGI,** tenancier.

= OCCASION EXCEPTIONNELLE =

pour les Promotions ! 5732-2

LIQUIDATION D'HABILLEMENTS

pour **garçons, jeunes gens** et **messieurs. — ROBES** et **MANTEAUX** pour filles. — A cause du manque de place, tous ces articles seront vendus **au-dessous du prix de facture.**

AUX QUATRE SAISONS

47, Rue Léopold Robert 47

Place Neuve - 12 - CHAUX-DE-FONDS

Au Petit Paris

Place Neuve - 12 - CHAUX-DE-FONDS

Reçu un grand assortiment de petites **ROBES d'enfants** depuis **1 fr. 40. JERSEYS, ROBES DE CHAMBRE, MATINÉES, CORSAGES à plis** et autres, depuis **1 fr. 50.**

A l'occasion des Promotions : Grand choix de **RUBANS, DENTELLES, BRODERIES, MOUCHOIRS, GANTS** et **MITAINES** de toutes nuances. 5608-1

Toujours bien assorti en **BONNETERIE, LINGERIE, etc., etc.**

Le tout vendu aux prix les plus réduits.

THÉ PURGATIF de Chambard

Prix par boîte : Fr. 1»25

THÉ PURGATIF DE CHAMBARD

Ce Thé, uniquement composé de plantes et de fleurs, d'un goût très agréable, purge lentement, sans dérangement et sans fatigue. Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir. Il débarrasse l'estomac de la bile, des glaires et des humeurs, entretient le ventre libre, active les fonctions digestives et facilite la circulation du sang. Grâce à ses propriétés, il réussit toujours contre les **Maux de tête, Migraines, Etourdissements, Maux de cœur, Palpitations, Mauvaises digestions, Constipation,** et dans toutes les indispositions où il est nécessaire de dégager l'estomac et les intestins.

Exiger la Marque de Fabrique.

VENTE EN GROS à PARIS, chez A. SICRE, 15, rue Bertin-Poirée.

DÉTAIL : dans toutes les bonnes Pharmacies. — Prix par Boîte, 1 fr. 25

THÉ PURGATIF de Chambard

Prix par boîte : Fr. 1»25

9279-21

Avis aux ménagères.

- Toute la batterie de cuisine nettoyée en 20 minutes par le -

TRIPOLI ÉLECTRIQUE

Lemaire, à 20 cent. le paquet.

Le Tripoli électrique donne en quelques instants le brillant le plus intense à tous les métaux, sans les **user** ni les **rayer,** et a en outre le précieux avantage sur les anciens produits employés jusqu'ici de conserver son brillant beaucoup plus longtemps.

En vente partout, chez les épiciers, droguistes, quincailliers, etc.

A la **Chaux-de-Fonds,** aux épiceries J.-B. KÖHLI, F. MARMET-ROTH, J. MAUMARY, P. RICHARD, J.-S. SCHNEIDER, Société alimentaire L'ABEILLE, sœurs BLATT, J.-A. STAUFER, G. VERPILLOT, et chez MM. Albin DROZ, aux **Eplatures ;** E. SALM, au **Locle ;** GUINAND-KLAIBER, aux Brenets.

Dépôt général pour le district des Montagnes, chez M. **Richard Boehme, Rue du Grenier 6, Chaux-de-Fonds.**

Les personnes qui ne pourraient se procurer cet article dans leur localité peuvent adresser 30 ct. en timbres-poste à l'adresse ci-dessus et recevron un paquet franco par la poste. 4109-12

A l'occasion des Promotions

le magasin **RUE DU PARC 68** est toujours bien assorti en **Mitaines, Gants, Bas, Rubans,** etc. — Se recommande,

5759-2 **A. HEGER.**

GANTERIE soignée

Cravates pr messieurs.

CAMISOLES & CALEÇONS

SYSTÈME Dr JÆGER.

Articles de pêche, Porte-monnaie, Parfumerie, Alcool de menthe, Eau de Cologne, Brosserie, Trousses de voyage, Caleçons de bain, Bas et Chaussettes, Linge américain.

Articles pour dames et enfants. Ruches, Rubans, Broches, Corsets, Tabliers fantaisie, Robettes, en joli choix, au magasin

- SAVOIE - PETITPIERRE -

Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. 5724-2

Foin. On demande à acheter, 150 à 200 quintaux de foin fait, pris sur le pré. — S'adresser à Mme veuve Péquignat, rue de la Serre 33. 5706-2

Maison à vendre.

L'hoirie de feu Abram BIBERSTEIN offre à vendre de gré à gré, et à des conditions avantageuses, la **maison d'habitation** qu'elle possède dans le village de Renan, construite en murs et bois, couverte en tuiles, renfermant 3 appartements, assurée contre l'incendie pour la somme de 6200 fr., avec aisance et jardin.

S'adresser à Me Adolphe Marchand, notaire, à Renan. 5743-2

Fête des Promotions.

Comme les années précédentes, il arrivera, sur la Place du Marché, **Vendredi 8 courant,** à 1 ½ heure de l'après-midi, de **jolis bouquets** bien frais. 5685-1

Librairie & Papeterie A. Courvoisier

2, Rue du Marché, 2

A l'occasion des Promotions,

Grand choix de

PAPIERS pour **bouquets**

de tous prix

et de toutes dimensions.

Maison de campagne. On demande à acheter ou à louer, à des conditions favorables, une maison de campagne, située aux environs de La Chaux-de-Fonds. — Adresser les offres sous initiales **B. F. N° 10,** poste restante, au Locle. 5740-3

CHAR. Le soussigné demande à acheter de rencontre un petit char à bras, très léger, ayant une plate-forme dessus. — Hôtel Simonin, aux Bois. 5751-2

JARDIN du
RESTAURANT BELLE-VUE
Chemin Blanc.

- Fête des Promotions -
Samedi 9 et Dimanche 10 juillet,
dès 2 h. après midi

CONCERT
DONNÉ PAR 5779-3
l'orchestre l'ODÉON

Entrée libre.

Avis aux maîtres de pension.

La paye des ouvriers du grand canal collecteur aura lieu **dimanche prochain** 10 courant, au domicile de l'entrepreneur.
On commencera à 6 heures du matin.
5790-2 L'HÉRITIER

Médaillon Zanzibar

Charmante fantaisie. Article tout nouveau. Vente exclusive pour la Chaux-de-Fonds,
Magasin d'Objets d'Arts Jules Boch
10, BALANCE 10.
Recommandé particulièrement à la veille des **Promotions**. 5780-3

CAFÉ-RESTAURANT
à remettre.

A remettre de suite à **Besançon** un café-restaurant bien achalandé et situé sur une place à proximité d'une caserne. Loyer exceptionnel, **500 fr.** Capital engagé, 1000 fr. Recettes journalières en moyenne, 30 fr. — S'adresser **rue Marulaz 6, Besançon.** 5793-3

DARTRES,
Maladies du système nerveux,
Chute de cheveux.

M. Bremicker, méd. prat. à Glaris, m'a délivrée d'une éruption dartreuse à la main droite. Par suite d'un résultat si favorable j'ai conseillé à ma tante qui depuis longtemps avait été troublée des **nerfs, de migraines violentes, chute de cheveux etc.,** d'avoir recours elle aussi aux soins médicaux de ce monsieur; c'est ce qu'elle a fait. Le succès en a été le même; sous peu, elle se trouvait complètement guérie. Aucun dérangement professionnel!
Ins (Berne), septembre 1885. 5789-1
Elise Anker. Mme **Feissli-Anker.**

Pensionnat de demoiselles
***à Karlsruhe** (Baden).*

Mme NICKLES, directrice du pensionnat, prendrait encore quelques demoiselles désirant apprendre l'allemand, l'anglais, la musique, etc. — Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Pantillon, rue du Parc 2, Chaux-de-Fonds. 5134-2

Importation directe de
VINS FINS d'ESPAGNE
Spécialité de 4416-14
MAGALA doré, MADÈRE, MARSALA, etc.
= GARANTIS RÉELS =
J.-H. Schlup, Neuchâtel

Savon au lait de Lis
de Bergmann et Cie, à Dresde,
éloigne de suite les taches de rousseur, donne un merveilleux teint blanc et est d'un parfum très agréable. — Prix du morceau, **80 centimes.**
Seul dépositaire, M. Salomon WEILL, rue Léopold Robert 12. 4468-13

Le véritable
Savon des Princes du Congo
se trouve chez 5499-2
Mme DRUET, coiffeur
16, RUE NEUVE, 16
— en face de l'hôtel de la Fleur-de-Lis. —

Pour cirer et assainir vos appartements 5504-7
employez
LA CIRE HYGIÉNIQUE
Seul dépôt: Grand BAZAR PARISIEN, Place du Marché

LE RÉGIME DE LAINE NORMAL
du prof. Dr G. JÆGER, de Stuttgart.

Etoffes en tricot: Gilets, chemises, caleçons, spencers, chaussettes et bas confectionnés. Laines à tricoter et noires naturelles.
Catalogues et prospectus sur demande.
Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds et les Montagnes neuchâteloises.
chez **M. J.-B. Rucklin-Felhmann**
19, rue Léopold Robert, 19
Tous les articles doivent porter le nom du professeur Dr G. Jæger.
Se méfier des contrefaçons. 2722-6

ENCHÈRES D'IMMEUBLES

En exécution d'un jugement rendu le 10 mai 1887, par le Tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, il sera procédé par le juge de paix du cercle de la Chaux-de-Fonds, siégeant à l'Hôtel-de-Ville du dit lieu, le **MARDI 26 JUILLET 1887, dès deux heures du soir,** à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles ci-après désignés, expropriés aux masses en faillite des citoyens *Kaiser. Emile-Henri* et *Edouard*, monteurs de boîtes, à la Chaux-de-Fonds, savoir:

Trois maisons d'habitation, renfermant un bel atelier pour la fabrique des boîtes de montres, situées au village de la Chaux-de-Fonds, portant les numéros 25, 27 et 29 de la rue des Terreaux et désignées comme suit au cadastre de ce territoire:

Article 820 Rue des Terreaux, bâtiment, dépendances et jardin de 252 mètres carrés. Limites: nord, 1215; est, passage des Terreaux; sud, rue des Terreaux; ouest, 821.

Subdivisions:

Plan folio 6,	n° 45.	Rue des Terreaux,	logements,	105 m².
» 6,	n° 46.	»	place et trottoir,	99 »
» 6,	n° 47.	»	jardin,	48 »

Article 821. Rue des Terreaux, bâtiment, dépendances et jardin de 204 mètres carrés. Limites: nord. 224; est, 820; sud, rue des Terreaux; ouest, 822.

Subdivisions:

Plan folio 6,	n° 48.	Rue des Terreaux,	logements.	80 m².
» 6,	n° 49.	»	place,	50 »
» 6,	n° 50.	»	jardin,	46 »
» 6,	n° 51.	»	trottoir,	28 »

Article 822. Rue des Terreaux, bâtiment, dépendances et jardin de 204 mètres carrés. Limites: nord, 1270 et 224; est, 221; sud, rue des Terreaux, ouest, 1660.

Subdivisions:

Plan folio 6,	n° 52.	Rue des Terreaux,	logements,	79 m².
» 6,	n° 53.	»	place,	55 »
» 6,	n° 54.	»	jardin,	45 »
» 6,	n° 55.	»	trottoir,	25 »

Pour visiter les immeubles, s'adresser au citoyen G. Leuba, avocat, à la Chaux-de-Foud, syndic des masses en faillite de Emile-Henri et Edouard Kaiser.

La mise à prix sera fixée à l'audience à la moitié de la valeur des immeubles et les conditions de la vente lues avant l'ouverture des enchères.

Donné pour trois insertions dans l'IMPARTIAL.

Chaux-de-Fonds, le 28 juin 1887.

5696-3 *Le greffier de paix*, E.-A. BOLLE, notaire.

RUCHES
Choix complets en cent modèles divers, depuis **10 centimes.**
DENTELLES en tous genres.
RUBANS en toutes couleurs.
Gants — Mitaines — Corsets
CRAVATES
pour messieurs.
Grand assortiment à des prix très réduits.
PLASTRONS soie à 50, 75 c., 1 fr., etc.
GANTS, BRETELLES, BOUTONS.
Se recommande,
5613-5 ***Ch. STRATE.***

Représentant.

On demande, pour un article nouveau et de première nécessité, un représentant actif pour La Chaux-de-Fonds et le Locle. Traitement fr. 250 à fr. 300 par mois.
S'adresser à M. Jos. Duvanel, à Villeneuve (Vaud). 5652-7

BEAU-SITE

L'Union chrétienne de Jeunes Gens
a transféré son local dans la propriété de **BEAU-SITE** où elle invite cordialement tous les jeunes gens. Elle se fera un plaisir d'offrir à ces derniers l'usage de ses salles de rafraîchissements et de lecture, ainsi que des jeux de toute sorte qu'elle tiendra à leur disposition tant au jardin que dans le local.
L'Union rappelle aussi que plusieurs fois par semaine des **réunions religieuses** et des **conférences** seront tenues dans la salle du premier étage. 5677-2

Vente de terrains à bâtir.

On offre à vendre, de gré à gré, un ou plusieurs sols à bâtir, situés dans une belle exposition de la localité ou à proximité des services publics.
Le vendeur serait disposé à construire de moitié une maison, au gré de l'acquéreur et à des conditions avantageuses.
S'adresser en l'Etude du notaire Jules SOGUEL, rue de la Paix 19. 4883-2

Séjour à la campagne

Les personnes désirant faire un séjour à la campagne trouveront une bonne pension, pour un **prix modique**, dans un village au bord du lac de Neuchâtel.
S'adresser à MM. E. LENZ ou F. GANTNER, rue du Progrès 15 et 15 A, à la Chaux-de-Fonds. 5242-6

Une jeune fille sachant bien cuire et faire les travaux du ménage, désire se placer de suite dans un café ou dans une pension. — S'adresser rue du Parc 44, au pignon. 5783-3

Servante. Une bonne servante de toute confiance, connaissant tous les travaux d'un ménage, demande de suite une place. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5786-3

Un horloger, pour la fabrication de montres bon courant, désire entrer en relations avec une maison sérieuse. — Déposer les offres, sous les initiales **V. J.**, au bureau de l'IMPARTIAL. 5748-6

Une bonne cuisinière, recommandable, cherche de suite une place. — S'adresser chez M. Bernard Kæmpf, rue Fritz Courvoisier, N° 18. 5757-3

Comptable. Un ancien voyageur pour l'horlogerie en Italie, cherche une place de comptable. Il garantit affaires rémunératrices à la maison qui l'occupera. Il connaît la comptabilité à fond, la fabrication et les trois langues nationales. 5641-4
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. Une jeune fille cherche une place pour s'aider au ménage ou garder les enfants. — S'adresser chez Mme Glanzmann, rue Neuve 10. 5714-2

Une bonne fille de toute moralité, qui sait cuire, cherche, pour le mois d'août, une place comme servante dans une honnête famille. — S'adresser rue de la Demoiselle 3, au premier étage. 5715-2

Une personne d'un certain âge, sachant bien cuisiner, cherche de suite une bonne place.
S'adresser rue de l'Industrie 21, au rez-de-chaussée, à droite. 5727-2

Cuisinière possédant de bons certificats, demande une place dans une grande famille. Entrée de suite.
A la même adresse, à vendre deux **potagers** en bon état.
S'adresser chez Mme Marie Benz, rue du Progrès 77. 5710-2

Une jeune fille allemande cherche une place pour aider dans un petit ménage et apprendre le français.
S'adresser chez M. Jules Baud, rue du Parc 74. 5668-2

Un jeune homme bien recommandable, cherche une place comme concierge ou homme de peine.
S'adresser à l'agence B. Kæmpf, rue Fritz Courvoisier 18. 5672-2

Un jeune homme de 17 ans, recommandable, désire trouver de suite une place comme garçon de peine. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5718-1

Cuisinière. On demande une bonne cuisinière, bien recommandée et parlant français. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5771-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour garder les enfants entre les heures d'école. - S'adresser rue de la Paix 23, au 3me étage. 5785-3

Fille. Un grand ménage demande de suite une fille robuste, propre et active. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5787-3

Polisseuse. On demande, pour la fin du mois, une bonne polisseuse de boîtes d'or. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5788-3

Jeune fille. On demande une jeune fille robuste pour aider dans un ménage. — S'adresser rue de la Serre 8, au premier étage. 5785-3

Fille. On demande de suite une fille robuste pour s'aider aux travaux du ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5736-3

Cuisinière. On demande de suite ou dans la quinzaine, pour un restaurant, une bonne cuisinière. Inutile de se présenter sans de bonnes références.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5787-3

Graveur. Dans **l'atelier D. Braunschweig** on demande un graveur d'ornements pour le genre mille feuilles. 5739-3

Un visiteur **sérieux** et **capable,** parfaitement au courant de la boîte légère et connaissant à fond les échappements, trouverait à se placer dans un comptoir de la localité.
Adresser les offres sous les initiales **K. B. Z.**, poste restante. 5764-3

On demande pour faire un ménage et soigner un enfant de cinq ans, une **personne de confiance** et possédant une bonne instruction. — Envoyer les offres avec références, sous chiffres **M. P.**, au bureau de l'IMPARTIAL. 5747-3

Polisseuse. On demande de suite une jeune fille comme **apprentie** polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 22, au 2me étage. 5749-3

Sertisseuse. On demande de suite une **apprentie** sertisseuse.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5750-3

Boîtiers. On demande de suite deux bons ouvriers boîtiers or pour le léger. 5760-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière sertisseuse et une ouvrière **pierriste**; on pourrait fournir le burin-fixe. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5704-2

Apprentie. On demande une jeune fille libérée des écoles, pour une petite partie de l'horlogerie; elle serait logée et nourrie. — S'adresser rue du Grenier 43, au rez-de-chaussée. 5707-2

Fille. On demande une personne, fille ou femme, pour travailler à l'horlogerie. Rétribution immédiate.
S'adresser rue de la Charrière, N° 6, au rez-de-chaussée. 5722-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes argent. — A la même adresse, **à vendre** des **outils de polisseuse d'aciers.**
S'adresser rue de l'Industrie 24, au rez-de-chaussée. 5730-2

Un dentiste de la localité prendrait, comme **apprenti,** un jeune homme. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL 5708-2

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier ou ouvrière doreur, connaissant bien la partie. — S'adresser chez Adeline Glauser, rue de la Paix 7. 5721-2

Au comptoir ACHILLE DITESHEIM jeune rue de la Serre 12, un bon ouvrier pour les **engrenages** pourrait entrer de suite; inutile de se présenter sans preuves de capacité. 5729-2

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur d'ornements, connaissant la partie à fond. — S'adresser chez M. Adolphe Beck, Boulevard du Petit-Château 3. 5728-2

Apprenti Commis. On demande un jeune homme comme apprenti commis pour le 1er août prochain. — S'adresser à MM. Rueff frères, rue du Grenier. 5150-8*

Doreuses. On demande de suite une bonne ouvrière ainsi que deux **apprenties** doreuses. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5661-2

Fille. On demande une bonne fille sachant le français et faire un ménage, munie de bons certificats.
S'adresser rue Premier Mars 5, au 2me étage. 5680-2

Apprenties. On demande des apprenties **tailleuses.** — S'adresser rue du Soleil 11, au premier étage. 5683-2

Servante. On demande une servante pour s'aider au ménage.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5689-2

Polisseuse. On demande une ouvrière ou une assujettie polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue de la Ronde N° 22. 5690-2

Un bon dégrossisseur pour cadrans d'émail, ayant l'habitude des grandes limeuses, trouverait à se placer de suite. — S'adr. rue du Parc 77, au rez-de-chaussée. 5692-2

Faiseur de secrets. On demande de suite un ouvrier faiseur de secrets or. — S'adresser rue Léopold Robert 7. 5694-2

Pour règleuses. Faute d'emploi on offre à vendre une machine à régler, en parfait état, système Gabus. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5532-1

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser au comptoir Ed. Wuilleumier, rue des Arts 17. 5633-1

Jeune fille. On demande **une jeune fille** pour lui **apprendre les règlages.**
A la même adresse, **300 bouteilles** sont à vendre. 5514-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or, pouvant disposer de quelques heures dans la journée. — S'adresser rue du Progrès 67, au deuxième étage. 5635-1

Apprentie. On demande de suite une jeune fille comme apprentie **finisseuse d'aiguilles.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5640-1

Cuisinière. On offre pour de suite une cuisinière possédant de bons certificats, ainsi que des jeunes filles pour ménages. — S'adresser à Mme Schenk, rue des Envers 361, Locle. 5642-1

Une bonne polisseuse de fonds or, sachant bien passer en couleur, trouverait à se placer pour 7 à 8 heures par jour. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5647-1

Jeune homme. Une maison de la place demande un jeune homme fort et robuste, muni de bonnes références, pour être occupé à différents travaux. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5655-1

Appartement. A louer, pour cause de décès, un appartement de deux pièces avec dépendances, agréablement situé au soleil, de suite ou à la convenance de personnes bien recommandables. — S'adresser à M. S. Huguenin, rue du Doubs 35. 5774-3

Appartement. A louer de suite un appartement de 4 chambres. — S'adresser rue du Grenier, N° 24, au premier étage. 5784-3

Café. A louer de suite ou pour Saint-Georges 1888, **le Café de la Croix-blanche,** situé rue de la Chapelle 3.
S'adresser à Mme Ed. Bertschy, même maison. 5769-3

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, à des personnes d'ordre. — S'adresser rue du Progrès 77 B. 5773-3

A remettre de suite, **plusieurs remises** pour entrepôts, situées à la rue du Doubs. — S'adresser à la boulangerie Kollros, rue St-Pierre 16. 5756-3

A remettre pour le 15 ou la fin de Juillet 1887, **des petits logements,** rue du Progrès 2 et 4 A et Bel-Air 9 et 9 A. — S'adresser chez le notaire Jules Soguel. 5762-10

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non. — S'adresser rue Jaquet-Droz 30, au troisième étage. 5767-3

A remettre pour le 15 Juillet 1887, le plainpied **Terreaux 14, fr. 500.** — S'adresser chez le notaire Jules Soguel. 5662-9

Logement. A louer, pour St-Martin, un joli petit logement de 2 pièces, cuisine et dépendances.
S'adresser rue de l'Industrie 1, au premier étage. 5709-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de la Promenade 3, au troisième étage
A la même adresse, **à vendre** une table et un tonneau à eau. 5719-2

Cabinet. A louer de suite un cabinet meublé. — S'adr. chez M. Louis Langbein, rue du Parc 7. 5726-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée. — S'adresser chez Madame Von Berger, rue de l'Industrie 19, au rez-de-chaussée, à droite. 5663-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue des Arts 29, au troisième étage. 5669-2

Chambre. A louer une belle grande chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adr. rue du Collège 17, au deuxième étage. 5671-2

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs, une belle chambre meublée, située rue de la Paix 47, au deuxième étage, à droite. 5682-2

Chambre. A louer, à un ou deux messieurs tranquilles, une chambre meublée. — S'adresser rue du Parc 77, au rez-de-chaussée. 5693-2

Appartements. A louer dès St-Martin prochaine, deux appartements, l'un de fr. 700, au soleil levant, grand jardin; l'autre de fr. 450, 3 pièces et jardin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4796-2

Chambres. A louer de suite, rue Léopold Robert deux belles chambres indépendantes qui conviendraient **à** un bureau. 5402-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer pour le 11 Novembre 1887, à des personnes d'ordre, un **bel appartement** près de la Poste et des Collèges. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au 1er étage, ou rue de la Paix 27, au 1er étage. 5637-1

A louer maison E. Sandoz, rue du Parc 39, deux pignons disponibles dès maintenant, un **grand appartement** de 8 pièces et 2 alcôves, disponible en St-Georges 1888. 5638-1

Appartement. A louer, pour le 1er Août, un petit appartement de 3 pièces et dépendances; conditions avantageuses. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5634-1

Appartement. A louer, pour cause de décès, de suite ou pour St-Martin, un appartement de trois pièces, bien situé au soleil. — S'adresser, entre une et deux heures, à Mlle Etienne, rue Jaquet-Droz 9. 5646-1

Appartement. A louer de suite ou plus tard, pour cause de départ, un joli appartement de 3 chambres à 2 fenêtres, cuisine et dépendances, buanderie et eau dans la maison, avec cour, belle situation au soleil. — S'adresser à M. Ch.-J. André-Jeanneret, rue de la Demoiselle 36. 5648-1

Appartement. A louer pour St-Martin prochaine ou avant si on le désire un bel appartement de 5 pièces, cuisine et dépendances, situé au centre des affaires.— S'adresser rue des Arts 30. au premier étage. 5657-1

Logements. A louer de suite un pignon de deux pièces; pour le 11 août, une chambre située rue Léopold Robert; pour St-Martin, un logement de 3 pièces et pour St-Georges 1888, un logement disposé pour bureau, rue Léopold Robert 32. — S'adresser au comptoir Ducommun-Roulet. 5649-1

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, à une ou 2 personnes d'ordre. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 38 A, à droite. 5645-1

Chambres A louer de suite, deux grandes et belles chambres, à 2 fenêtres chacune, bien situées, conviendraient très bien pour bureaux, etc.
S'adresser à M. F.-L. Barbezat, rue de la Promenade 1. 5650-1

Chambre. A louer, pour le 15 Juillet, une chambre meublée, à une personne de moralité. — S'adresser rue Jaquet-Droz 11, au rez-de-chaussée. 5651-1

Chambre. A remettre une chambre non meublée, avec part à la cuisine. — A la même adresse, on offre la couche à une dame ou à une demoiselle de toute moralité. — S'adresser rue des Terreaux 11, au troisième étage. 5656-1

Chambre. A louer une grande chambre à 2 fenêtres, non meublée. — S'adresser rue du Temple allemand 19, au deuxième étage. 5658-1

Chambre. Un remonteur **demande à louer** une chambre meublée, si possible à 2 fenêtres, pouvant y travailler, et située au centre du village. — Déposer les offres sous les initiales **F. G. C.,** au bureau de l'IMPARTIAL. 5770-3

On demande à louer pour St-Georges 1888, un **logement** de 3 ou 4 pièces avec les dépendances et un **local** pour atelier de monteurs de boîtes, de 8 places au moins; le tout bien situé et dans une maison d'ordre. — Le bureau de l'IMPARTIAL indiquera. 5746-3

Pour St-Martin 1887, un petit ménage solvable demande à louer un logement de 2 à 3 pièces, exposé au soleil, dans une maison d'ordre. — S'adresser à M. J. Reinhard, Place d'armes 20 B. 5738-3

On demande à louer pour le 23 juillet, un petit appartement de 2 pièces, de préférence un rez-de-chaussée, situé au soleil et à proximité de la gare, pour un petit ménage tranquille et solvable. — S'adresser chez Mme Quartier, rue Léopold Robert, 11 A, au deuxième étage. 5705-2

On demande à louer un **logement** composé de 2 ou 3 chambres, avec ou sans cuisine, situé au centre du village. — Adresser les offres case poste **1049.** 5720-2

Un petit ménage d'ordre et de toute moralité demande à louer, pour Saint-Georges 1888, un logement de deux pièces et dépendances, à quelques minutes du village. — S'adresser par écrit aux initiales **B P.,** au bureau de l'IMPARTIAL. 5713-2

On demande à louer de suite une **chambre** non meublée, avec part à la cuisine, ou un petit appartement pour deux personnes d'ordre. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5691-2

On demande à louer pour St-Georges 1888, un **appartement** de 5 à 6 pièces bien situé. — S'adresser **Case 261.** 5149-8*

Vélocipède. A vendre un vélocipède avec billes aux deux roues, ainsi que tous les accessoirs; hauteur 1 m. 27 c/m. Prix modique. — S'adresser à M. Léon Favre, rue du Pont 12. 5775-3

A vendre une bonne **MACHINE à nickeler.** 5744-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Poussette. A vendre une poussette peu usagée, ainsi qu'une **baignoire.** Prix avantageux. — S'adr. rue de la Demoiselle 57, au 1er étage. 5271-2

A vendre une belle poussette en bon état. — S'adr. rue de la Cure n° 3 au 1er étage à gauche. 5318-2

A vendre une bonne **machine à percer les cadrans,** chapeaux et cuvettes, avec établi et roue en fer.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5639-1

A vendre une **charrue** à double versoir, provenant de le loterie de la Société d'agriculture. — S'adresser chez M. Iseli, Eplatures 2. 5636-1

Perdu depuis la rue de la Serre aux Cornes-Morel, **trois platines** échappements sertis nos 32,141-143. — Les rapporter, chez M. Ulysse Jacot, rue de la Serre 31. 5794-3

Egaré. **Un canari** s'est échappé lundi matin. — La personne qui en aurait pris soin est priée de le rapporter, contre **fr. 5** de récompense, chez M. Ernest Weyermann, Rue Neuve 5, au troisième étage. 5791-3

Un jeune chat, manteau gris, noir et blanc, s'est égaré jeudi matin. — Le rapporter, contre récompense, au magasin rue Léopold Robert 27. 5792-3

Perdu dimanche, en revenant des Combettes à la Chaux-de-Fonds, un **bracelet d'enfant,** en or, avec inscription « MILANO ». — Prière de le rapporter, contre récompense, Rue Neuve N° 11, au 2me étage. 5741-2

Perdu Jeudi 30 Juin, **6 cuvettes** argent Nos 46841 à 46. — Prière de les rapporter rue de la Demoiselle 14, au premier étage. 5763-2

Perdu depuis le village, en passant sur la route du Valanvron, une **boucle d'oreille** en or avec pierre rouge. La rapporter contre récompense rue de la Demoiselle 15, au rez-de-chaussée à droite. 5716-1

Egaré. Un **CANARI** s'est échappé dimanche après midi. La personne qui en aurait pris soin est priée de le rapporter contre récompense rue Léopold Robert 7, au 3me étage. 5717-1

Trouvé au Chemin-Blanc, un **portefeuille** contenant une clef et divers papiers. — Le réclamer, contre les frais d'insertion, au Comptoir **Girard-Perregaux,** rue du Parc 8. 5765-2

Monsieur Emile Kunz et sa famille, à Besançon, MM. Abram et Arnold Kunz, Mlles Cécile et Marie Kunz, ainsi que les familles Kunz et Weber, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Elise KUNZ,

que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui jeudi, à l'âge de 56 ans, après une longue et pénible maladie.

Chaux-de-Fonds, le 7 Juillet 1887.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **dimanche 10** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Demoiselle 37.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 5781-3

La **Société de tir aux Armes de guerre** fait part à ses membres du décès survenu aux Ponts, le 6 Juillet 1887, de Madame **Léontine Thiébaud,** mère de Monsieur FRITZ-EMILE THIÉBAUD, leur ancien président, et grand'mère de Monsieur FRITZ-AUGUSTE THIÉBAUD, leur collègue. 5782-1

Votation du 10 Juillet.

Les électeurs qui désirent consulter les registres, sont invités à le faire avant Samedi, car ces registres seront remis, dès Samedi matin, au Bureau électoral.

Chaux-de-Fonds, le 7 Juillet 1887.

5776-1 **Bureau Municipal.**

AVIS
aux Electeurs fédéraux.

Une nouvelle carte indiquant le numéro matricule de chaque électeur, va être adressée à tous ceux qui sont inscrits sur les contrôles.

Ceux qui ne l'auraient pas reçue peuvent la réclamer au Bureau municipal, où chaque électeur peut s'assurer si son nom est enregistré.

La carte en question **doit être présentée au Bureau électoral pour la votation du 10 juillet** et servira également pour les élections ultérieures.

5734-2 **Conseil municipal.**

Votation du 10 Juillet
(BREVETS D'INVENTION)

Assemblée populaire
au Temple français

Jeudi 7 Juillet, à 8 heures du soir.

Tous les citoyens sont chaleureusement invités à y assister.

5712-1 Le Comité d'initiative.

Conferenz
betreffend die Abstimmung über den
Erfindungsschutz

Donnerstag den 7. Juli 1887
Abends 8½ Uhr
in der französischen Kirche

Alle deutschschweizerischen Wähler sind dringendst ersucht, sich einzufinden.

Das Komite des deutschschweizerischen Volksvereins.
5772-1

ÉCOLE D'HORLOGERIE

Les dessins et travaux pratiques des élèves seront exposés à l'école, au 2me étage, rue du Progrès 38:

Samedi 9 Juillet 1887, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 h. du soir.

Dimanche 10 Juillet 1887, de 9 heures du matin à midi.

Le public est invité à les visiter.

5777-2 **La Commission.**

BUREAU DE CONTROLE

Le Bureau de Contrôle sera fermé **L'APRES-MIDI du samedi 9 juillet,** jour des Promotions.

Les intéressés voudront bien en prendre note, de même que les personnes qui auront des déchets à légitimer.

5679-1 **Administration du Contrôle.**

BOUQUETS
pour les Promotions.

Arrivée de BOUQUETS sur la **Place du Marché**, Chaux-de-Fonds, **vendredi 8 courant.** Pour plus de fraicheur, ils seront en partie confectionnés sur place.

5742-1

Restaurant des Reprises 17

- Lundi 11 Juillet 1887 -

Straff - Straff
5660-3

= Dès 8 heures du soir =

Souper avec **lapin**

Se recommande, **R. JACOT.**

GRANDE LIQUIDATION
au prix de facture

de toutes les marchandises composant le magasin des demoiselles FELDTRAPPE & JOURDAIN

16, rue de la Balance 16

Rabais considérable sur les articles de mode. 5698-4

OUVERTURE
Dimanche 10 Juillet.
DE
l'Atelier de Photographie
HUGO SCHŒNI
- 5, rue Daniel JeanRichard 5 -
(derrière le Casino)
CHAUX-DE-FONDS

5768-3

A L'INDUSTRIE NEUCHATELOISE
A l'occasion des Promotions !

Assortiment complet d'**OMBRELLES, Médaillons, Colliers, Bas, Broches, Rubans, Gants, Mitaines** et **Mouchoirs brodés,** 5731-1

à très bas prix.

A LA
BOTTE ROUGE
Rue du Premier Mars 4.

REÇU pour les PROMOTIONS:

300 paires **BOTTINES** d'enfants, à partir de **1** à **5** fr.
200 paires **BOTTINES** de fillettes, à partir de **4** à **10** fr.
400 paires **BOTTINES** de dames, depuis **4** fr. **95.**
350 paires **BOTTINES** de messieurs, depuis **7** fr. **50.**
100 paires **BAINS DE MER,** dep. **3** fr. **95.**
100 paires **SOULIERS pour militaires,** depuis **11** fr. **50** à **14** fr. **50.** 5733-1

Se recommande,

H. Meyer,
successeur de TEMPERLI frères.

C'est **A LA**
Botte Rouge
Rue du Premier Mars 4.

Mlle Cécile Paratte, repasseuse en linge, se recommande pour de l'ouvrage, soit à la maison ou en journée. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue du Puits 18, au premier étage. 5701-3

Café rue du Doubs

Pour cause de cessation de commerce, les **Vins en bouteilles** seront vendus dès ce jour **AU RABAIS.** Se recommande à ses amis et connaissances.

5654-2 **Emile JEANNERET.**

Rhabilleur pour l'étranger

On demande pour l'étranger un ouvrier **horloger** de très bonne conduite et connaissant bien le rhabillage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL qui indiquera.

5745 3

Société fédérale de Gymnastique
ANCIENNE SECTION.

Course obligatoire
à Chasseral-Bienne
les samedi 9 et dimanche 10 juillet.

Rendez-vous **samedi,** à 5 ½ heures du soir, à la Brasserie Müller. — Départ par le train de **6 h. 35** pour Sonvillier.

Tous les amis et connaissances de la Société sont cordialement invités à y prendre part.

En cas de mauvais temps, la course sera renvoyée de 8 jours.

5766-2 **LE COMITÉ.**

Changement de domicile.

Mme Barrel, lingère, actuellement **rue Léopold Robert 7,** se recommande à sa nombreuse clientèle et au public en général pour tout ce qui concerne son état; elle se charge aussi des raccommodages de chemises d'homme et fera tous ses efforts pour mériter la confiance qu'elle sollicite. 5622-2

LE MEILLEUR
CHOCOLAT SUISSE
FOURNISSEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI D'ITALIE
A. MAESTRANI
St GALL
SUISSE.

5839-39

Parc 11 **Boulangerie Redard** Parc 11

Farines et **recoupe** pour boulangers.
Pâtes pour potages, cafés, sucre, chocolat, etc.
Vins et **liqueurs** à emporter.
GROS & DÉTAIL.
Marchandises de choix. 5643-2

Restaurant des JOUX-DERRIERE
Fête des Promotions

Samedi 9 Juillet 1887
dès 2 heures après midi

CONCERT
DONNÉ PAR 5753-2
La Fanfare Montagnarde

— ACCUEIL CORDIAL —
Se recommande,
Veuve de Lucien ROBERT.

En cas de mauvais temps, le concert sera renvoyé au lendemain.

Restaurant du GURNIGEL

Dimanche 10 Juillet 1887

Bal Bal

Excellente Musique. 5752-2

BONNES CONSOMMATIONS

AVIS AUX PARENTS

Une honorable famille de Thoune prendrait en pension quelques jeunes filles qui désireraient apprendre l'allemand et fréquenter les excellentes écoles de la ville. Surveillance assurée. Vie de famille.

Pour renseignements et références, s'adresser à Mmes Mentha-Dubois, Bel-Air 22; Ducommun-Desaulles, Parc 49; et Beljean-Reymond, rue des Arts 25, à la Chaux-de-Fonds, ou à M. Charles Dubois-Girard, au Palais fédéral, à Berne.

5653-5

AU CHAT BOTTÉ
anciennement
A LA BOTTE ROUGE
Rue Léopold Robert 39.

A L'OCCASION DES PROMOTIONS
il sera mis en vente :

Un lot **Souliers** pour enfants, depuis **90** centimes. 5778-3

Occasion extraordinaire :
Un stock de **Bottines** pour fillettes, hautes tiges, à **3** fr. **50.**
Un choix de **Bottines** pr dames, depuis **3** fr. **80** à **18** fr.
Un choix de **Bottines** pr hommes, depuis **7** à **23** fr.

Occasion exceptionnelle :
Bains de mer, dep. **2** fr. **95.**

C'EST
- Au Chat Botté -
39, Rue Léopold Robert 39.

A louer pour de suite

un bel **APPARTEMENT** de 4 pièces, au soleil, dont une très grande pouvant servir pour **comptoir** ou **atelier.** Prix très avantageux. — S'adresser à MM. Cornu et Cie, Place d'Armes 12. 5758-1

PENSION

Deux ou trois messieurs trouveraient encore place dans une bonne pension bourgeoise. **Prix modérés.** 5576-4

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mlle R. KÆNEL
SAGE-FEMME
se recommande aux dames de la localité et des environs. 5699-4
5, Rue Daniel JeanRichard 5,

Leçons d'italien. M. **Cucchiani,** rue du Grenier, No 1, au deuxième étage, donnera des leçons d'italien et se charge de la correspondance dans cette langue.

Références: LOUIS GRAZIANO, Usine à Gaz. 5723-3